



Le Réseau international de Connaissances sur les Femmes en Politique (iKNOW Politics) - un projet conjoint de l'Institut International pour la Démocratie et l'Assistance Electorale (IDEA), l'Union Interparlementaire (UIP), l'Institut Démocratique National (NDI), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Entité des Nations Unies pour l'Egalité des Sexes et l'Autonomisation des Femmes (ONU Femmes) lance une **e-discussion** sur la «*Mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies (résolution 1325) sur les femmes, la paix et la sécurité dans les États arabes* » du **10 décembre 2015 au 17 Janvier 2016**.

Note conceptuelle

La mise en œuvre de la Résolution 1325 dans les États arabes

Faire le bilan et aller de l'avant

Contexte

Le Conseil de sécurité de l'organisation des Nations Unies (ONU) a adopté la [Résolution \(S/RES/1325\)](#) sur les femmes, la paix et la sécurité le 31 Octobre 2000. La résolution réaffirme le rôle important des femmes dans la prévention et la résolution des conflits, les négociations de paix, la consolidation et maintien de la paix, la réponse humanitaire et dans la reconstruction dans les étapes post-conflit. La participation est l'un des quatre piliers de la résolution, côte à côte avec la protection, la prévention, le secours et le redressement. La résolution souligne aussi l'importance de la participation pleine et égale des femmes dans tous les efforts de maintien de la paix et de la sécurité ainsi que leur promotion. La résolution 1325 pousse tous les acteurs à accroître la participation des femmes et à intégrer une perspective de genre dans tous les efforts de paix et de sécurité de l'ONU. En outre, elle appelle toutes les parties au conflit à prendre des mesures spéciales pour protéger les femmes et les filles contre les violences basées sur le genre, particulièrement le viol et d'autres formes d'abus sexuels, dans les situations de conflit armé.

Il est regrettable de noter que l'insécurité et les conflits n'ont pas cessé depuis l'adoption de la résolution 1325, en ne cessant de prendre des formes inédites et de plus en plus difficiles avec une incidence disproportionnée sur les femmes et les filles, et par conséquent des résultats sur les efforts plus larges pour l'égalité entre les sexes. [L'indice de l'OCDE](#) pour la discrimination de genre a démontré l'inextricable lien entre l'égalité des sexes et la paix et la sécurité dans le monde: quatorze des dix-sept pays au bas de l'échelle de l'indice ont connu des conflits dans les deux dernières décennies.

La résolution 1325 et les États arabes

Depuis les soulèvements arabes, un grand nombre des pays de la région ont connu une instabilité politique accrue et des luttes violentes sans précédent, avec des femmes et des jeunes filles portant le plus lourd tribut de la violence systématique commise dans les zones de conflit. Les décideurs politiques et la communauté internationale reconnaissent les problèmes de sécurité croissants liés à ces conflits et appellent à une action accélérée pour prévenir la violence physique et sexuelle contre les femmes et les filles - les femmes sont souvent les premières victimes de l'extrémisme violent et du terrorisme. Il peut être soutenu que cette réalité est le résultat de la prévention, des accès au secours et des services de réhabilitation des victimes limités.

Un rapport d'ONU Femmes de l'année 2013¹ a trouvé "un manque de politiques et de mesures" visant à réduire l'impact des conflits armés sur les femmes, et la faible application, suivi ou communication sur les dispositions pertinentes de la résolution 1325 parmi les pays de la région arabe. Le rapport a recommandé le renforcement du respect des provisions de la résolution 1325 ainsi que le besoin d'un appui fourni aux gouvernements et la société civile dans l'intégration des dispositions de la résolution sur la législation, les politiques et les programmes nationaux.

Récemment, lors d'une [réunion de haut niveau](#) à l'Organisation des Nations Unies qui a marqué le 15^{ème} anniversaire de la résolution du Conseil de Sécurité 1325 de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité et le lancement de le rapport d'ONU Femmes « [Étude mondiale sur la mise en œuvre de la résolution 1325: La prévention des conflits, la transformation de la justice, assurer la paix](#) », la Ligue des États arabes (LEA) a reconnu la représentation des femmes comme un élément essentiel dans la prévention et la résolution des conflits et dans le maintien de la paix. Dans le cadre du processus d'examen des Nations Unies de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité, les représentants de la Ligue arabe ont dévoilé un [plan d'action régional](#) pour les femmes, la paix et la sécurité pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, appelant à une meilleure implication des femmes et des filles à tous les niveaux de prise de pour lutter contre le terrorisme et atteindre la paix dans la région. Ils ont aussi déclaré qu'ils assureraient les dispositions et les ressources pour atteindre ce but. En plus de la prévention renforcée de toutes les formes de violence, y compris les violences sexuelles pendant les conflits, le plan met en exergue également les questions émergentes, notamment celles des réfugiés et de la montée de l'extrémisme.

Le rôle et la participation des femmes dans la mise en œuvre de la résolution 1325

Des études comparatives couvrant toutes les régions montrent que le pouvoir de décision des femmes en matière de paix et de conflit a un impact sur la probabilité de l'émergence de la guerre. La participation des femmes au parlement par exemple peut réduire les risques de guerre civile. Il a été constaté que, lorsque le pourcentage des femmes au parlement augmente de cinq pour cent, un état est cinq fois moins susceptible de recourir à la violence lorsqu'il est confronté à une crise nationale². La participation politique

¹ ONU Femmes, 2013, Regional Consultation for the Proposed General Recommendation on Women's Human Rights in Situations of Conflict and Post Conflict Contexts for the Arab States & the Committee on Elimination of Discrimination Against Women, Amman, Jordan, disponible à:

<http://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/CEDAW/Womenconflictsituations/RegionalConsultationAmmanJan2013.pdf>

² Melander, "Gender equality and intrastate armed conflict." 14 Caprioli and Boyer, "Gender, Violence, and International Crisis," 514. 15

des femmes peut aussi être liée à la violence politique perpétrée par l'État. Par exemple, une étude menée entre 1977 et 1996 a montré qu'avec une proportion élevée de femmes au parlement, la probabilité que l'Etat effectue des violations des droits de humains telles que les emprisonnements politiques, la torture, les meurtres et les disparitions est plus faible³.

L'étude mondiale d'ONU Femmes sur la mise en œuvre de la résolution 1325 montre que le personnel féminin en uniforme est essentiel pour gagner la confiance au sein des collectivités et de façonner les opérations de paix afin de mieux répondre à leurs besoins de protection. L'étude compile également des preuves qui démontrent que les négociations de paix influencées par les femmes sont beaucoup plus susceptibles d'aboutir à un accord et à durer et que les femmes sont les mieux placées pour détecter les signes avant-coureurs de la radicalisation dans leurs familles et leurs communautés, et d'agir pour les empêcher.

Cependant, malgré que le pourcentage des femmes participant aux mécanismes de justice transitionnelle soit en hausse, davantage doit être fait pour rendre la justice non seulement transitionnelle mais aussi transformatrice. Cela inclut la pleine participation des femmes dans toutes les institutions, des réformes institutionnelles plus larges et l'adoption de cadres juridiques pour lutter contre toutes les formes de violence et promouvoir l'égalité des sexes. Cette e-discussion encourage également les intervenants à proposer des exemples et des idées sur la façon de réduire les écarts entre les mécanismes de justice transitionnelle et de justice transformative en fonction des contextes spécifiques à leurs pays.

Exemple de bonnes pratiques

Des résultats positifs peuvent être trouvés où les quotas et autres mesures temporaires ont été adoptées dans le cadre de la résolution 1325 ou les décisions et les nominations des dirigeants ont été faits pour assurer la participation des femmes. En Afrique du Sud par exemple, la participation significative des femmes dans la période de transition a conduit à la consécration de l'égalité des sexes dans la nouvelle constitution du pays. La constitution a donné naissance à une nouvelle Commission sur l'égalité des sexes ainsi qu'à un minimum de représentation de 30 pourcent pour les femmes aux postes de fonctionnaires. Au Libéria, Leymah Gbowee et d'autres ont poussé des femmes de milieux chrétiens et musulmans à s'unir pour faire pression sur les parties en conflit, ce qui a mené aux négociations de 2002 et par la suite à la fin de la guerre. Cet exploit a inspiré le Comité Nobel à accorder à Mme Gbowee le Prix de la Paix 2011 pour sa "lutte non-violente pour ... les droits des femmes à la pleine participation dans les travaux de construction de la paix". Ces types d'alliances intersectorielles élaborent souvent des approches créatives qui servent à dépasser les obstacles qui se mettent en travers des processus de paix, et le Libéria est un exemple bien connu⁴.

L'Objectif de l'e-Discussion

L'objectif de cette discussion en ligne est d'illustrer comment les femmes en politique et d'autres décideurs actifs dans la mise en œuvre de la résolution 1325 ont répondu aux défis persistants et aux nouvelles opportunités particulières à la région arabe. Elle vise à encourager le partage des connaissances

³ Erik Melander, "Political Gender Equality and State Human Rights Abuse," *Journal of Peace Research* 42, no. 2 (March 2005): 149-166.

⁴ Why Women? Inclusive Security and Peaceful Societies Marie O'Reilly October 2015. <https://www.inclusivesecurity.org/wp-content/uploads/2015/10/Why-Women-Brief-10.12.15.pdf>

entre les différents publics, des experts aux universitaires et aux praticiens ainsi que tous les décideurs des multiples régions en vue de rassembler des études de cas et les meilleures pratiques qui peuvent être reproduites dans la région arabe. Les intervenants sont invités à mettre en avant les efforts des réponses et des stratégies régionales et d'identifier des partenariats potentiellement fructueux afin d'accroître la coordination, la mise en œuvre et le suivi de la résolution 1325 dans la région arabe.

La discussion en ligne restera ouverte sur une période de **5 semaines (10 Décembre 2015 au 17 Janvier 2016)**. iKNOW Politics a structuré la discussion en ligne sur la base de trois blocs principaux : a) L'avancement de l'agenda sur les femmes ; la paix et la sécurité; b) Stratégies et suivi; et c) Partenariats et renforcement des capacités. Chaque thème se compose d'un ensemble de questions. Les intervenants sont invités à envoyer leurs contributions à autant de questions qu'ils souhaitent pendant toute la durée de cette e-Discussion.

Les réponses à l'e-discussion seront compilées dans une **réponse consolidée** qui sera par la suite partagée avec les membres d'iKNOW Politics. Les exemples fournis seront intégrés dans la page de ressources thématique sur la mise en œuvre de la résolution 1325 et mis à disposition sur la plate-forme iKNOW Politics. En outre, ces réponses seront également utilisées comme références supplémentaire pour de futures formations sur la résolution 1325 dans la région arabe.

I. L'Avancement de l'agenda sur les femmes, la paix et la sécurité

1.1 Dans quelle mesure est-ce que la résolution 1325, et en particulier son pilier sur la participation, a été mise en œuvre dans les États arabes ? Quels sont les lacunes et les obstacles ?

1.2 Quels sont les progrès effectués au niveau de la promotion du leadership des femmes et leur participation aux niveaux de la mise en œuvre de la résolution 1325 ?

1.3 Quel sont les mécanismes et structures les plus efficaces pour l'avancement de la mise en œuvre de la résolution 1325 (ex. caucus) ?

II. Stratégies et Suivi

2.1 Y-t-il des contraintes particulières liées à l'agenda sur les femmes, la paix et la sécurité ? Quels sont les mécanismes en place pour mettre en place un budget pour l'agenda sur les femmes, la paix et la sécurité?

2.2 Quels sont les mécanismes de reddition de comptes qui doivent être élaborés afin d'assurer le suivi sur la résolution 1325?

2.3 Plans d'action nationaux (PAN): quelles sont les bonnes pratiques qui existent dans les États arabes et au-delà, et quel est le rôle des parlements dans la promotion du besoin aux PANs à travers leurs fonctions de contrôle?

III. Partenariats et renforcement des capacités

3.1 Quel est le rôle de la société civile et des organisations de femmes dans la mise en œuvre de la résolution 1325 et comment est-ce que les parlementaires peuvent coopérer avec ces parties prenantes? Veuillez partager des exemples concrets.

3.2 Quels sont les types de renforcement des capacités les plus efficaces et quels sont les canaux / formats les mieux adaptés pour améliorer l'apprentissage et l'échange des meilleures pratiques au niveau régional?

3.3 Y a-t-il des sujets qui nécessitent une attention particulière et des efforts de renforcement de capacités qui surgissent suite aux conflits récents (crise des réfugiés, la montée de l'extrémisme)? Y a-t-il des exemples déjà disponibles?

Vous avez le choix de répondre à autant de questions que vous le souhaitez. Pour participer, veuillez envoyer un courriel à iknowpolitics@unwomen.org ou publier vos commentaires dans le forum d'iKNOW Politics [ici](#).

Vous n'êtes pas dans l'obligation de suivre les délais mentionnés dans l'envoi des réponses à certaines questions. Cependant, afin de garder une certaine cohérence et de faciliter la modération et les débats, on vous encourage à suivre les délais proposés.

On encourage les membres à partager ce message avec leurs réseaux et connaissances qui pourraient être intéressés par le sujet ou qui travaillent sur cette question. Veuillez noter que les réponses ne sont pas automatiquement publiées car elles sont tout d'abord reçues par l'équipe de facilitation pour être compilées.

On espère obtenir une e-discussion riche et dynamique grâce à vos contributions !

[L'Equipe d'iKNOW Politics](#)



17th Floor, 220 E42nd Street
New York, NY, 10017
Tel: +1 646 781 4430
E-mail: iknowpolitics@unwomen.org